

DEPARTEMENT DU NORD

-----

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

-----

**VILLE d'HAZEBROUCK**

-----

**OBJET**

**N°2024/057**

**DOMAINE ET PATRIMOINE (3.5)**

**Tarifs des cimetières Année 2024**

**Modification**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240403-DEL057CM3424-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
des Délibérations du Conseil Municipal  
d'HAZEBROUCK**

**SEANCE DU MERCREDI 3 AVRIL 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe GRIMBER et sur la convocation faite par Monsieur le Maire le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, le projet du budget primitif à été transmis aux membres de l'assemblée le vingt et un mars 2024.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 24 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absents : 2

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,  
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART,  
M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, Mme SCHERRIER, M. DENTENER,  
Adjoints,

M. FIOEN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA,  
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. MEIRLAND, M. DEVOS,  
M. SOOTS, M. TIBERGHIEEN, Mme DEPELCHIN, M. COTTE, Mme BELVAL,  
Mme REYNAERT, Mme DAUCHEZ,  
Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Mme FLORQUIN-BLONDEL qui a donné pouvoir à M. FIOEN  
M. BURGHELLE qui a donné pouvoir à M. GRIMBER  
Mme ANDRE qui a donné pouvoir à Mme DELECOEUILLERIE  
M. Philippe DUHAMEL qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL  
Mme FERLIN qui a donné pouvoir à Mme DORMION-ROUSSEZ  
M. LECLERCQ qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND  
Mme SCHOONHEERE qui a donné pouvoir à Mme SAUZEAU  
M. DECOOPMAN qui a donné pouvoir à M. TIBERGHIEEN  
M. PERLEIN qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

**ABSENTS :**  
Mme LIONET,  
M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses suivants, R 2223.10 à R. 2223.23 ;

Vu la délibération n° 2023/187 du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2023 relative aux tarifs des cimetières pour l'année 2024 ;

Considérant la nécessité d'acheter des caveaux d'avance au cimetière du Rocher ;

Considérant la hausse du tarif des fournitures de fabrication, il convient de modifier le tarif relatif au terrassement, fourniture et pose d'un caveau de 2 cases correspondant au coût d'achat comme suit :

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :**

- De modifier le tarif pour l'année 2024 fixé par délibération n° 2023/187 concernant l'achat des caveaux, comme suit :

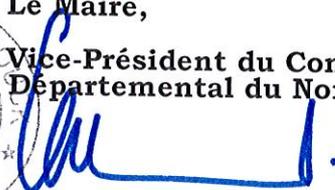
| CIMETIERE NOTRE DAME / DU ROCHER / SAINT ELOI           | TARIFS<br>FIXÉS le<br>20/12/2023 | TARIFS 2024<br>modifié |
|---|----------------------------------|------------------------|
| Terrassement, fourniture et pose d'un caveau de 2 cases | 1 350 €                          | 1 485 €                |

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

**LE VOTE a donné les résultats suivants :**

**ADOpte à L'UNANIMITÉ  
(33 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)  
POUR COPIE CONFORME**

**Le Maire,  
Vice-Président du Conseil  
Départemental du Nord,**  
  
**Valentin BELLEVAL**

**Le Secrétaire de séance,**  
  
**Adrian MEIRLAND**